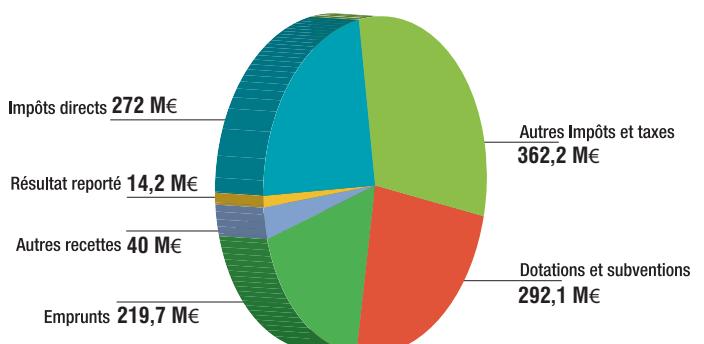




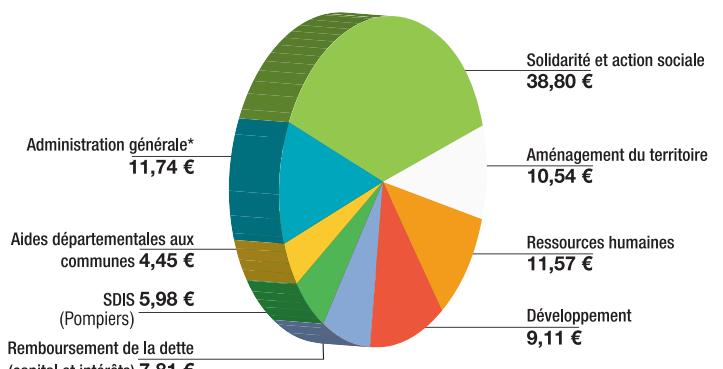
La nouvelle équipe départementale a fait le choix de la sincérité budgétaire. Le budget 2011 est équilibré, responsable et place les Valdoisiens au cœur de ses priorités.

► Les recettes du département en 2011



► Les dépenses du département en 2011

Avec 100 €
le Conseil général finance :



* Administration générale hors remboursement de la dette, ressources humaines et SDIS

Pour plus de renseignements : valdoise.fr

► Le budget du département en 2011 1,2 milliard d'euros

- 4,7** développer l'économie
- 5,5** protéger l'environnement et encourager le développement durable
- 12,7** contribuer à la prévention et la santé
- 31,4** encourager les sports, loisirs, culture, vie associative, jeunesse et aider à plus de sécurité
- 69** aider les communes et aménager le territoire
- 71,7** assurer le budget du SDIS (pompiers)
- 74** organiser l'enseignement secondaire
- 95,8** accompagner les familles et l'enfance
- 104** organiser les transports et les routes
- 147** favoriser l'insertion sociale et professionnelle
- 210** soutenir les personnes âgées et personnes handicapées
- 373** Assurer le fonctionnement de la collectivité

Conseil général du Val d'Oise - Direction de la communication - Août 2011

Budget 2011

du Conseil général du Val d'Oise

► Editorial



Mon métier de vétérinaire m'a depuis longtemps habitué à mener des opérations difficiles mais indispensables à la survie de nos amis à quatre pattes. Depuis de nombreuses années, je mesurais déjà les similitudes entre mon activité professionnelle et celle de conseiller général puis plus récemment de Président du Conseil général. Dans les deux cas, en effet, il est question de symptômes et de remèdes à y apporter d'urgence.

Car notre institution est aujourd'hui gravement malade de sa dette, et stopper l'hémorragie financière est désormais une intervention vitale. Trois années de gestion socialiste peu rigoureuse, faite de mauvais choix, d'imprévoyance et de manque de courage politique ont pour résultat la limitation drastique des possibilités d'action du Département.

Cet échec patenté est-il à mettre en perspective, au niveau national, avec le refus affiché de la gauche de doter enfin l'Etat de règles de bonne gestion ? Je

considère pour ma part que cette position irresponsable dans le contexte de crise des dettes souveraines fait singulièrement écho au legs de la précédente gouvernance du Conseil général.

En tout état de cause, la nouvelle majorité départementale, elle, appliquera fermement sa « règle d'or », qui veut que le Conseil général arrête de jeter par les fenêtres l'argent qu'il n'a plus.

Le document que vous avez entre les mains a pour objectif de vous présenter de manière pédagogique les grands enjeux et les grandes orientations impulsées par notre majorité. Nous y réaffirmons notre volonté claire de tenir les engagements du Conseil général, notamment en termes d'aide sociale et de développement des territoires valdoisiens, dans un cadre budgétaire désormais maîtrisé.

Je vous en souhaite une bonne lecture et je vous souhaite à tous une bonne rentrée de septembre.

Arnaud BAZIN

Président du Conseil général du Val d'Oise

► Un nouvel exécutif à vos côtés 6 mois d'action au service de tous les Valdoisiens

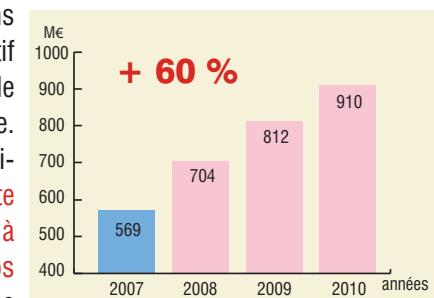
- Un **plan route d'urgence**, pour plus de sécurité : 5 millions d'euros.
- Un **partenariat retrouvé avec les communes**. L'aide départementale peut aujourd'hui s'élever à 50% de leurs investissements.
- Le **dispositif EVA pour les jeunes de 16 à 25 ans**. EVA permet de financer un projet professionnel jusqu'à 1500 euros et facilite l'accès à l'emploi des jeunes Valdoisiens.
- Un soutien particulier au **transport scolaire**. Quand le STIF (Conseil régional d'Ile-de-France) augmente les tarifs des circuits spéciaux jusqu'à +1470 %, le conseil général agit et prend en charge la quasi-totalité du surcoût du service. Une économie de près de 625 euros pour certaines familles.

«Un héritage catastrophique»

► La dette explose

60 % d'augmentation en trois ans

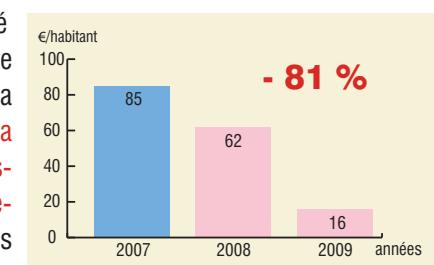
Le constat est sans appel, l'ancien exécutif départemental a laissé le département à la dérive. Une gestion non maîtrisée qui propulse la dette du département à 910 millions d'euros fin 2010. Cette même année, concernant l'investissement, le remboursement de la dette représente presque un quart des dépenses et l'emprunt près de 71 % des recettes. Pendant trois ans, l'ancien exécutif a financé ses actions et dispositifs à crédit.



► Chute de la capacité d'autofinancement

De 85 euros par habitant en 2007 elle s'est effondrée à 16 euros seulement en 2009

En trois ans, la capacité d'autofinancement brute du Conseil général a chuté de 81 %. C'est la plus forte baisse enregistrée dans les départements franciliens. Des dépenses non maîtrisées, des pistes d'économies inexistantes et un manque de courage politique ont limité fortement notre capacité à investir, sans alourdir la dette, dans les équipements dont les Valdoisiens ont besoin au quotidien.



«Au final, une accumulation de mauvais choix et de rendez-vous manqués qui obscurcissent considérablement l'avenir du département et pénalisent les Valdoisiens.»

► Un «oubli» de 36 millions d'euros

«Impasses budgétaires», reports de dépenses. L'ancienne majorité n'a pas lésiné
12,6 millions d'euros de dépenses non comptabilisées dans l'exercice 2010. 23,3 millions d'euros d'**«impasses budgétaires»** non inscrits dans le budget 2011. Ces reports et impasses concernaient de nombreux champs d'intervention du Conseil général : vie sociale, personnes handicapées, enfance, ressources humaines, éducation etc. Un «oubli» de l'ancienne majorité qui représente près de 36 millions d'euros et qu'il faut aujourd'hui réintégrer dans les comptes.

► Loi de finances : une réforme manquée

Une perte de recettes qui s'élève à 50 millions d'euros par an

En 2010, la taxe professionnelle, la taxe d'habitation et celle du foncier non bâti sortent de la sphère des recettes départementales. Elles sont remplacées par une contribution économique territoriale qui compense les pertes du département. Dès 2008, tous les conseils généraux, de gauche comme de droite, ont anticipé cette réforme et augmenté les taux des différentes taxes pour gager ces compensations. Tous sauf celui du Val d'Oise. L'ancienne majorité, par pure démagogie électoraliste, n'a pas préparé le Val d'Oise à cette réforme. Une perte de recettes qui s'élève à 50 millions d'euros par an en se basant sur la moyenne des augmentations des autres départements d'Ile-de-France.

«Une nouvelle majorité responsable»

► Taxe sur le foncier bâti : une augmentation nécessaire

Un taux qui reste inférieur à la moyenne nationale des départements

11,24 %. C'est le nouveau taux de la taxe sur le foncier bâti. Restant inférieur à la moyenne nationale des départements (14,38 %), ce taux va permettre au Conseil général de créer près de 30 millions d'euros de recettes supplémentaires. Cette somme va contribuer à assainir les finances départementales. En tenant compte d'une stabilité des taux des communes, les propriétaires d'immeubles (habitations, locaux industriels ou commerciaux) subiront une augmentation de 84 euros en moyenne. Cette décision, difficile et forcée, est accompagnée d'un ensemble de mesures d'économies de fonctionnement mis en place par le Conseil général.

► Un département solidaire

Objectif : 40 millions d'euros d'économies en 2012

Responsable et solidaire, le département a déjà lancé un plan interne d'économies. Optimisation des coûts de fonctionnement, gestion plus fine des investissements, baisse des dépenses de prestige. Objectif de la nouvelle équipe départementale : 40 millions d'euros d'économies en 2012, soit plus que l'effort demandé aux Valdoisiens à travers l'augmentation de la taxe sur le foncier bâti. Le contribuable ne supportera pas seul l'assainissement indispensable des finances départementales.

Questions à... Gérard Seimbille, Vice-président en charge des finances



Vous attendiez-vous à trouver une situation financière aussi dégradée ?

Pour l'avoir dénoncée à chaque étape budgétaire pendant la présidence de Didier Arnal, je savais bien que la situation que nous allions trouver serait préoccupante. C'est même la raison de l'engagement de notre équipe à faire réaliser un audit. Mais je dois avouer que la situation réelle et l'absence

de maîtrise et de réactivité de l'exécutif précédent m'ont quand même surpris et que la situation est bien plus dégradée que je ne l'imaginais.

La nouvelle majorité peut-elle redresser cette situation en trois ans et dans le même temps mettre en œuvre son programme ? C'est le pari que nous faisons et qui nous a conduits à prendre des

décisions difficiles comme celle d'augmenter le taux de la taxe foncière sur le bâti. Et c'est également ce qui nous oblige à mettre en place un plan d'économies ambitieux tout en respectant nos obligations, notamment sociales, et en maintenant un niveau d'investissement dans le but de remettre le Val d'Oise en marche. Ce ne sera pas facile, mais nous sommes déterminés, unis et organisés.

► 2011 : le budget « vérité »

Un budget contraint mais sincère

C'est avec transparence et responsabilité que le nouvel exécutif a élaboré et fait voter son budget 2011. Contraint mais sincère, il intègre la totalité des reports de dépenses et «impasses budgétaires» laissés par la précédente majorité. Ce budget s'élève à 1,2 milliard d'euros dont 338 millions d'euros en investissement et 863 millions d'euros en fonctionnement. Malgré ce contexte difficile, le Conseil général reste plus que jamais aux côtés des communes et des Valdoisiens.

► Le Conseil général sollicite la mission d'appui

Arnaud Bazin a inscrit le Conseil général sur la liste des départements demandeurs

Depuis 2010, l'État propose aux départements en situation d'urgence financière d'être aidés par une mission d'appui. Les Conseils généraux qui s'estimaient en grande difficulté pouvaient alors s'engager dans un contrat de stabilité, qui leur permettaient de recevoir une avance, voire une dotation, en échange d'un programme de stabilisation de leurs dépenses. Dès sa prise de fonctions, Arnaud Bazin a inscrit le Conseil général du Val d'Oise sur la liste des départements demandeurs. Une action responsable et concrète qui tranche avec les requêtes à caractère pétitionnaire.